

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be
Nr 3007

	Rapport d'inspection - Installation electrique domestic	jue BT / Ti	3T existan	te
	N° de rapport : 2.3/./			
	Concerne : ✓ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique			
	Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
	Demandeur: Ce & TIGUEL - SEXPING			
	Personne sur place :	<u>C</u>	/·/·····	·/·····
	Adresse de la visite: ALBELTleclecco.	4- XA	en Del	Esse
	Date de visite : 24	lient :	<u>/</u>	***********
	Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🔟 276 bis et dérogations 🔟 271 t	ois 🛘 278		
	Referentiel procedure SOCOTEC BELGIOM asbi : CHECK-LIST-INS-E-11			
	Description de l'installation visitée :	0		
	Tension d'utilisation : A Protection générale du branche	ment : 🗸	Α	0
Į	3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : n	ombre de circ	uits terminau	x:
	Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
	Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
			ordre	dérog.
	Correspondances des schémas à l'installation		X	
	Etat du matériel électrique installé		X	
	Mesures de protection contre les contacts directs		X	
	Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
	dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		1	
	Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X	
383	Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Ì	Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		1	
Ġ.	Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
100	Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X		1
	Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	1		
		X		
7	Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :ΜΩ	X		-
7	Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω			EL OU DA
	<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équipement individ <u>Manquements / Notes</u> :	iuei de l'agen	SOCOTECB	ELGIUM asbi.
Г	manquements / Notes .			
l	Voit BNUEXE			
l				******
				********
				*******
L	Conclusion:			
	☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain	contrôlo pório	odiano ost à c	ffootuor 2
	dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	controle pend	oulque est a e	nectuer §
,	L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vi	site complém	entaire est à	SC
/	exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18	mois après si	anature de l'a	acte de
	vente.		J	176
	☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exam	en compléme	entaire est à e	effectuer  RAP/SOCOTEC- exécuter  :
	par le même organisme en vue de compléter le dossier.	Š.		E27
	Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa	du demandeur	pour réception	: 37
	Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,			7)/0
	CONTENTION MINOR	11	./ -	121
_	CUFFANO Opinos	0/11	10	1
	OH AHHID	And I	•	8
	1/10	The same of the sa		





PEB - Contrôle Electrique

SOCOTEC BELGIUM ASBL

www.certigreen.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 010723/101/05	
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. MAbsence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> <li>☑ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :</li> </ul>	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
<ul> <li>☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>☐ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de Jeur couvercle ou ne sont pas fermées de manière</li> </ul>	
efficace aux endroits suivants :	**
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :  Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	-
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  A Beauce de plan e le lingue de l'installate  A le l'alyment de la l'installate  Le Vous de terminer les Tennants et aloute  Sants de certains cinants. A pertes de Court  Aloure des plases par taffont à la Terre	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
	2.7.